

UNE DIFFICULTE DE LA DESCRIPTION LINGUISTIQUE : L'OBJET DIRECT EN FRANÇAIS

COMANESCU Florinela

Université de Bucarest, Roumanie/ Université de Paris 7 Denis Diderot, France (LATTICE)

florinela@netcourrier.com

florinela_comanescu@yahoo.fr

Résumé : Nous proposons une hiérarchisation des tests classiques de l'objet direct en français et une discussion de la bibliographie portant sur ce sujet. La définition de ce constituant doit reposer sur le test de la pronominalisation, alors que les autres tests servent à le décrire, toute description de paramètres se devant d'être complétée par une description des « ingrédients ». Nous signalons également certains phénomènes insuffisamment étudiés.

Mots-clés : transitivité, objet direct, description multifactorielle, niveau de description, hiérarchie de pertinence

1. Préliminaires

Les difficultés empiriques liées à la délimitation/ description du domaine recouvert par la notion d'objet direct sont bien connues : le simple fait de rappeler la décision radicale de M. Gross à ce sujet (Gross, 1961 : 72-73) peut suffire à en donner la mesure. D'ailleurs, de nos jours, il existe encore des linguistes qui partagent ce point de vue. (Bertolussi, 1990 : 26, Lemaréchal, 1998 :199, Serrano, 1999 :416). A ces difficultés d'ordre descriptif s'en ajoutent d'autres : celles relevant de la naissance relativement récente de la notion et les divergences terminologiques d'une langue à l'autre ou d'un modèle théorique à l'autre (Willems, Melis, 1998 : 5 – 6).

Pour la plupart des linguistes, la nécessité de la notion d'objet l'emporte cependant sur les difficultés qu'elle soulève - de nombreuses régularités formelles et syntagmatiques ne peuvent être expliquées que si l'on prend en considération l'existence de ce constituant : les règles de l'accord, l'ordre des constituants, leur degré de nucléarité, les alternances entre les constructions. (Willems, Melis, 1998 : 9). Cependant, aucune solution définitive aux problèmes soulevés par la transitivité n'a encore pu être proposée, bien que le sujet ait donné naissance à un nombre impressionnant d'études.

Nous proposons dans ce travail une discussion de la notion syntaxique d'objet direct en français du point de vue des critères utilisés pour la délimitation/ description du domaine qu'elle recouvre, ainsi qu'un bilan de la riche bibliographie qui porte sur ce sujet.

Notre travail a comme point de départ deux idées récurrentes dans la bibliographie : la nécessité d'une description multifactorielle de ce phénomène, dont découle également son caractère scalaire et l'idée que la transitivité n'engage pas uniquement le verbe, mais l'énoncé dans son ensemble. Dans cette perspective, notre propre contribution consistera à proposer une hiérarchisation des critères de la transitivité, selon le niveau d'incidence de la phrase/ énoncé auquel ils s'appliquent.

2. La définition multifactorielle de la transitivité

2. 1. Types d'approches

La définition de la transitivité prend en considération une multitude de critères : on parle à ce sujet de « *faisceaux de propriétés différentes pour définir l'Objet ; le point décisif étant en quelque sorte que l'Objet soit une composition de propriétés.* » (Bortolussi, 1990 : 30), de « *scintillement de propriétés associées à cette notion, qui ne peut être capté qu'à l'aide d'un éventail de traits riche et diversifié.* » (Abeillé, 1997b : 8), ou tout simplement de « *théorie multifactorielle de la transitivité* » (François, 1998).

L'inventaire des tests utilisés dans l'approche de l'objet direct est relativement facile à établir à travers les études qui portent sur ce sujet, mais non l'organisation du système qu'ils forment, les objectifs de ces recherches étant généralement autres : délimiter le domaine même recouvert par l'objet direct et donner la définition formelle/ fonctionnelle de cette notion (Creissels, 1995, Gaatone, 1997), décider de l'appartenance au domaine de la transitivité de certains cas estimés litigieux (Mélis, 2001), donner la description approfondie de domaines restreints reconnus comme appartenant au domaine de la transitivité (les verbes réversibles - Rothemberg, 1974, les verbes de déplacement transitifs directs – Boons, 1985, 1987, Borillo, 1998, les verbes de sentiment - Ruwet, 1993, 1994, 1995, Y. Yannick Mathieu, 2000), vérifier l'adéquation des différents modèles de description linguistique pour l'approche de l'objet (Bortolussi., 1990, de Vogue, 1991, Vassant., 1994, Abeillé., 1997a,b).

La problématique des tests de l'objet direct est différemment traitée dans le cadre de ces quatre types d'approches : instrument essentiel pour les trois premiers, elle n'est abordée qu'accidentellement dans le cadre des approches du dernier type.

Cependant, même les approches du premier type ne proposent pas de discussions particulières sur les tests de l'objet : ils y sont envisagés comme des instruments de découverte vérifiés, généralement reconnus et donnés d'emblée, dont il n'est plus nécessaire ou utile de discuter la pertinence. Leur rôle consiste à mesurer des différences/ décalages syntaxiques et sémantiques au niveau du fonctionnement des constructions, mais on le fait, paradoxalement, sans avoir vérifié préalablement ce que chacun de ces tests mesure effectivement. Il est évident que les tests opèrent à des niveaux différents, puisque les résultats auxquels ils aboutissent ne sont que très rarement convergents, mais on ne s'intéresse pas à leur portée et à la découverte du système qu'ils forment. L'existence de ce système est tout simplement l'un des présupposés sur lesquels repose le travail de description et de découverte : les tests sont censés posséder la même capacité discriminatoire, le même degré de pertinence et pouvoir également s'appliquer au même domaine. En tout cas, les réponses convergentes par rapport aux tests de la transitivité ne prouvent pas du tout l'équivalence des tests eux - mêmes, mais tout simplement l'existence dans la langue de verbes/ constructions qui relèvent de ce que l'on appelle la « transitivité prototypique » (Descès, 1998 : 161-180). C'est le cas, par exemple, des 650 verbes sélectionnés par D. Willems (Willems, 1981 : 200-207), qui ne figurent qu'à l'intérieur de la construction transitive directe, et pour lesquels les tests classiques de l'objet reconnus par l'auteur (pronominalisation, transformation passive, emploi absolu) ne présentent pas de valeur opératoire.

Mais si la discussion des tests de la transitivité est secondaire dans ces études, il existe, en échange, une catégorie de travaux dont le but consiste justement dans la discussion approfondie de ces tests, envisagés du point de vue du niveau auquel ils s'appliquent et du paramètre dont ils donnent la mesure. Cependant, les études de ce type ne s'intéressent qu'à des tests particuliers, sans que leur organisation dans un système y soit envisagée.

2. 2. Inventaire des tests

Les inventaires de tests utilisés dans les différentes études présentent des variations. La liste la plus complète nous semble celle systématisée par L. Melis (Melis, 2001 : 254 – 246).

L'auteur organise les tests selon la distinction entre les propriétés de codage et les propriétés de fonctionnements. Les propriétés du premier type sont : l'existence d'indices clitiques – *le, la, les, en*, la position postverbale comme position privilégiée et la coalescence étroite avec le verbe. Les propriétés de fonctionnement (reprises à Gaatone, 1997 :13-20) sont : la capacité à fonctionner comme sujet dans les reformulations passives, périphrastiques ou réflexives, la saturation de la position d'objet dans la construction factitive et la capacité à servir de pivot pour l'infinitif construit avec *à* dans diverses constructions : *GN être Adj. à Vinf, GN (être) à Vinf, il y a GN à Vinf*. Il emprunte encore à D. Gaatone (Gaatone, 1997 :13-20) le test de l'alternance des déterminants indéfinis *un, du, des* avec *de* en contexte négatif.

Un autre inventaire assez complet est proposé par L. P. Serrano (Pino Serrano, 2000 :411-417). Cet auteur propose une distinction terminologique intéressante entre critères et tests, qui rejoint partiellement celle opérée par L. Melis (2001 : 243-257). Les critères de définition de l'objet direct sont la construction directe, la place et le caractère nucléaire, alors que les tests proposés sont l'interrogation, la pronominalisation, la passivation et l'accord du participe passé.

Chez d'autres linguistes, cet inventaire est généralement plus réduit : non – mobilité du groupe nominal objet à l'intérieur du groupe verbal, détachement par dislocation ou par extraction au moyen de *c'est ... que*, pronominalisation par *le, la, les* et *en*, relatif *que* et interrogatif *qui* ou *que*, transformation passive (Riegel, Pellat, Rioul, 1994 : 221-222), pronominalisation, passivation, dislocation (Wilmet, 1997 :482). Il arrive même que la transitivité des verbes/ constructions soit définie par rapport à un test fonctionnel unique, telle la passivation (à côté cependant de deux types de phénomènes non – fonctionnels : le glissement sémantique et les faits d'ordre) (A. Rousseau, 1998 : 92).

Bien que les critères de la transitivité soient traités comme relevant du même plan et ayant le même degré de pertinence, ils font cependant dans la bibliographie l'objet d'une hiérarchisation implicite. Nous nous rapportons à deux types de renseignements : la récurrence des tests dans les études et l'existence de travaux portant exclusivement sur l'un ou plusieurs des tests de la transitivité. Trois tests seulement sont concernés par cette hiérarchisation implicite : la pronominalisation, la transformation passive et l'emploi absolu.

Nous pensons d'ailleurs que reconnaître la théorie scalaire de la transitivité (Lazard, 1998 : 55-84, Desclès, 1998 : 161-180) revient en fait à accepter implicitement la scalarité des tests eux-mêmes, qui eux seuls permettent de discerner des différences entre les types d'objets. « *L'inévitable et nécessaire hiérarchie des objets* » (Rousseau, 1998 : 109) ne nous paraît nullement possible en l'absence d'une hiérarchisation complémentaire des tests qui dégagent ces premiers.

3. La transitivité comme phénomène scalaire

L'idée que la transitivité ne relève pas du verbe, mais de l'énoncé dans son ensemble est récurrente dans la bibliographie : « ... *il n'y a pas grand intérêt à vouloir à tout prix classer ainsi les verbes français, et il sera plus important d'expliquer la variété de leurs emplois.* » (Creissels, 1995 : 248), « ... *LE VERBE TOMBE DE SON PIEDESTAL ET LES COMPLEMENTS FONT LA LOI.* » (Wilmet, 1997 :479), « ... *la transitivité n'est pas une donnée immédiate du lexème verbal.* » (Rousseau, 1998 : 96), « *La transitivité est une propriété non du verbe seul, mais de l'ensemble du complexe prédicatif.* » (Rousseau, 1998 : 104), « ... *on doit concevoir la transitivité non point comme une propriété qu'un verbe possède ou ne possède pas, mais comme une propriété qu'une construction possède ou ne possède pas.* » (Duchateau, 1998 : 124), « *Le français contemporain vit une période de transitivité vacillante ; le manque de prédisposition actancielle – sa fluctuation – en témoigne.* » (Larjavaara, 1998b : 313), bien que la théorie contraire soit également formulée :

« *Un verbe est donc transitif ou intransitif ; la transitivité est une question de oui ou non.* » (Lazard, 1998 : 55).

A ce sujet, nous signalons que les phénomènes envisagés dans la bibliographie présentent des degrés de complexité variables, depuis le niveau du simple mot (classes de verbes transitifs/ intransitifs), jusqu'à celui de l'énoncé complexe et même jusqu'au niveau du paragraphe. Tous les constituants présents dans une phrase concurrent à en constituer le sémantisme et à en déterminer le fonctionnement syntaxique, d'où la difficulté de la distinction objet/ circonstant : « *Or, si, dans l'énoncé à verbe transitif, l'ensemble sujet – verbe – objet forme un tout, alors, le reste de l'énoncé doit pouvoir en être distingué clairement et les justifications de cette distinction doivent pouvoir être dégagées non moins clairement.* » (Groussier, 1997 : 209). Il serait peut-être plus utile de renoncer à éliminer certains phénomènes et de chercher à envisager tout simplement comment ils se manifestent et dans quelle mesure ils pourraient s'avérer pertinents dans la discussion de la transitivité.

3. 1. Le niveau du groupe verbal. La relation verbe – objet. La pronominalisation

Devant l'extrême variété des effets de sens attribuables à la fonction syntaxique d'objet direct, les études proposent généralement pour cette notion une définition syntaxique/ fonctionnelle : « *substituer autant que possible la notion de fonction à celle de sens* » (Rothemberg, 1974 : 19), « *... il nous faut admettre la nécessité d'une notion purement formelle d'objet direct.* » (Gaatone, 1998 : 15)

L'élément commun dans toutes ces définitions est le test de la pronominalisation personnelle dans le cas de la détermination définie, accompagnée ou non de tests supplémentaires (la dislocation, Blinkenberg, 1960 :127), la variabilité du déterminant et l'impossibilité de commutation du substantif postverbal déterminé avec un adjectif (Rothemberg, 1974 : 17), le *de* en contexte négatif et le quantitatif *en* (Creissels, 1995 : 233, 238 – 239), ou la pronominalisation adverbiale en *en* accompagnée de la possibilité du déterminant *de* indéfini induit par la négation (Abeillé, 1997b :23). L'inventaire le plus complet des phénomènes fonctionnels censés être définitoires pour la fonction syntaxique d'objet direct est le suivant : le *de* négatif, la séquence du verbe impersonnel, le passif promotionnel, la construction causative, la construction « *facile à dire* » et le substitut *en*. (Gaatone, 1998 : 13-20).

Tous les autres critères sauf celui de la pronominalisation personnelle nous semblent cependant présenter des limites : soit ils s'appliquent à d'autres constituants également - le *en* paraît lié plutôt à la position qu'à la fonction objet (Lagae, 1998, 103-113), le *de* négatif concerne aussi le constituant nominal postverbal des constructions impersonnelles,(Gaatone, 1998 : 15-16) - ou ils présentent une portée beaucoup plus réduite que celle de la pronominalisation (la construction causative et la construction « *facile à dire* » sont opérationnelles uniquement dans les phrases possédant comme sujet un constituant humain).

Le fait que des critères présentant de manière évidente des degrés d'opérationnalité différents soient traités ensemble, comme s'ils relevaient du même plan, doit s'expliquer, à notre avis, par l'appartenance des phénomènes envisagés au cas de transitivité prototypique. L'observation des exemples étudiés nous guident vers la même conclusion : la discussion des phénomènes fonctionnels liés à la fonction d'objet direct concerne uniquement des phrases qui possèdent comme constituant sujet des noms qui désignent des humains, alors que les possibilités de réalisation de la phrase transitive directe en français sont beaucoup plus riches. Il suffirait tout simplement de soumettre à l'analyse d'autres types d'exemples pour constater la portée limitée de certains tests qui occupent dans les études la même place que la pronominalisation.

Dans cette situation, deux solutions nous semblent envisageables : considérer que ces tests appelés formels présentent tous le même degré de pertinence et délimiter un domaine extrêmement restreint correspondant à la notion d'objet direct (celui dans lequel tous ces tests fourniraient des réponses convergentes), ou accepter tout simplement que ces phénomènes ne tiennent pas du même niveau de l'approche et proposer de les distinguer. La première solution présente au moins deux inconvénients. D'une part, elle obligerait à accepter que des constituants ayant le même comportement par rapport à la pronominalisation personnelle puisse ne pas se rattacher à la fonction syntaxique d'objet direct, position qui rendrait incohérente toute tentative de description. Dans un commentaire portant justement sur la pertinence des deux formes de pronominalisation (personnelle et adverbiale), D. Gaatone (Gaatone, 1998 : 74) semble préférer la pronominalisation adverbiale. L'inconvénient de la pronominalisation personnelle consiste pour lui justement dans le fait qu'elle ne permet pas d'éliminer des constituants tels les compléments de mesure construits directement : *Ca les vaut largement, les mille francs que ça m'a coûté.* (Gaatone, 1998 : 74). Si l'intérêt de la démarche vise, au contraire, à pouvoir rendre compte des relations entre les différents types de constituants et non pas à opérer des distinctions et des éliminations tranchantes, nous pensons que la pronominalisation personnelle peut prouver pleinement sa pertinence opérationnelle.

D'autre part, en l'absence de tests formels discriminatoires (puisque tous les tests apporteraient des réponses convergentes), la description du domaine par des procédés linguistiques deviendrait impossible. De plus, ces tests ne pourraient pas opérer pour les phénomènes non – prototypiques, écartés dès le début, et dont on aurait nié tout rapport avec la transitivité et avec les tests de celle – ci. Par conséquent, la solution la plus convenable pour la cohérence de la description et de plus la plus adaptée à la réalité des faits nous semble la deuxième : les tests formels n'appartiennent pas au même plan, il n'interviennent pas au même moment dans l'approche de l'objet et il s'impose d'opérer une hiérarchisation entre eux.

La promotion de la pronominalisation au rang de test fondamental dans la définition de l'objet direct nous apparaît parfaitement juste et elle correspond d'ailleurs à la plupart des propositions faites dans la bibliographie. Seulement aucun argument n'est fourni dans ce but, ce qui fait que cette sélection puisse risquer de paraître aléatoire.

L'argument que nous apportons à ce sujet est lié notamment à l'existence de plusieurs niveaux d'incidence des tests sur la phrase. Ainsi, la pronominalisation concerne uniquement la relation syntaxique entre le verbe et l'objet, aucun autre ordre de facteurs ne pouvant la changer. Autrement dit, une fois qu'une relation de type transitif est établie entre un verbe et un nom, aucun facteur ne peut intervenir pour modifier ce rapport, comme c'est le cas pour les deux autres types de fonctionnement que nous discuterons dans ce qui suit. La pronominalisation ne concerne que la relation syntaxique entre le verbe et son objet et elle n'est soumise à aucun facteur extérieur à cette relation.

3. 2. Le niveau phrastique. La relation sujet –objet. La transformation passive

La phrase/ transformation passive fait l'objet d'un nombre d'études impressionnant et elle figure dans la plupart des cas parmi les critères définitoires de l'objet direct. La proposition d'élimination du verbe *avoir* de la classe des verbes transitifs (Benveniste, 1966 : 200) repose justement sur le fait que ce verbe ne répond pas au test de la transformation passive. Cependant, vu le nombre de facteurs qui peuvent faire varier le fonctionnement de la passivation (nature de la détermination nominale, temps verbal, etc.), il est plutôt rare que la

définition de l'objet direct soit fondée sur ce critère formel exclusivement. (A. Rousseau, 1998 : 92).

A la différence de la pronominalisation, la problématique de la passivation ne concerne pas uniquement le syntagme verbal, mais la phrase dans son ensemble. Nous ne faisons pas allusion au fait généralement invoqué (mais vrai seulement partiellement) que la passivation implique une réorganisation de tous les constituants de la phrase (ou des constituants relevant de la phrase minimale, au moins), bien que cet aspect soit important lorsqu'il s'agit de discuter le niveau concerné par la transformation passive.

Nous nous rapportons à un autre phénomène, signalé et discuté dans plusieurs travaux, qui concerne le fait que la passivation ne se décide pas au niveau du mot ou du syntagme, mais au niveau de la phrase entière. Autrement dit, la distinction entre verbes passivables et verbes non – passivables (qui figure dans tous les ouvrages) ne résout nullement le problème de la transitivité, elle délimite tout simplement la classe de verbes pour lesquels la discussion de la transformation passive est pertinente. Une fois cette classe délimitée, il faut procéder ensuite à cerner les différents facteurs de la passivation, ce qui peut impliquer une discussion pour chaque cas pris séparément. Nous fondons notre affirmation sur deux ordres de phénomènes également signalés dans la bibliographie. Il s'agit du rôle que des constituants autres que ceux directement concernés par la transformation passive peuvent avoir à déterminer la passivabilité d'une phrase, d'une part, et de l'importance de la relation sujet – objet, telle qu'elle est constituée via le verbe de la phrase, d'autre part.

Nous illustrons le premier cas par des exemples fournis par D. Gaatone (Gaatone, 1998 : 262), en vue de démontrer le rôle des constituants autres que ceux directement concernés par cette transformation à faire accepter le passif :

(1) ?? *Une montre a été trouvée par moi.*

(2) *La montre a été trouvée par moi et non par ma sœur.* (Gaatone, 1998 : 262)

Ce qui rend la phrase passive possible, dans l'opinion de l'auteur, c'est la création d'un cadre contrastif avec le pronom personnel, par la présence d'un autre constituant (la présence d'un sujet pronom personnel de la première ou deuxième personne bloquant généralement la construction passive - Lamiroy, 1993 : 58, Gaatone, 1998 : 262). Nous signalons également le changement de déterminant du nom objet (phrase active)/ sujet (phrase passive) qui doit avoir une large contribution à faire accepter le passif. Cela tout simplement pour faire remarquer la complexité des facteurs de tout ordre à prendre en considération dans une discussion du test de la passivité.

En ce qui concerne les phénomènes du second type, ce sont des facteurs syntaxiques, mais qui présentent également une contrepartie référentielle. Les exemples qui illustrent cette situation font dans la bibliographie l'objet de plusieurs discussions.

Le premier exemple que nous discutons concerne les phrases actives qui possèdent comme objet direct des noms de parties du corps coréférentiels avec le nom humain sujet. (Lamiroy, 1993 : 57 - 58, Gaatone, 1998 : 64). Les exemples discutés par les deux auteurs sont absolument identiques, avec de légères différences dans l'emploi des symboles (+ chez B. Lamiroy, / chez D. Gaatone pour marquer l'alternance des deux compléments d'agent possible) et avec des différences concernant l'ordre des deux compléments dans la première phrase passive (*retrouvée* + ?**perdue* chez B. Lamiroy, ?**perdue* / *retrouvée* chez D. Gaatone).

(3) *Marie a (perdu/ retrouvé) sa montre.*

(4) *Sa montre a été (?*perdue / retrouvée).*

(5) *Sa montre a été retrouvée (par la police/ *Marie).* (Gaatone, 1998 : 64).

L'explication de l'impossibilité de la phrase passive réside dans le lien syntaxique qui relie les deux types de noms engagés dans la phrase, mais ce rapport syntaxique présente aussi une contrepartie référentielle. Les deux auteurs précisent que si Marie n'était pas le possesseur de la montre, la phrase passive ayant ce nom comme complément d'agent pourrait être aussi grammaticale que celle dont le complément d'agent est le nom *police*. D. Gaatone signale cependant que, pour des raisons d'ordre extralinguistique, cette phrase conduit à une interprétation coréférentielle des deux noms, puisque, « *conformément à notre connaissance du monde, c'est en général le propriétaire d'un objet qui le perd* ». (Gaatone, 1998 : 65).

L'autre exemple que nous choisissons pour illustrer la dimension phrastique de la transformation passive suppose l'existence d'un « différentiel de participation » (François, 1998 : 181-201) entre les constituants sujet et objet et prend en considération notamment le contenu sémantique véhiculé par la phrase. Ce côté sémantique possède une contrepartie syntaxique qui se manifeste au niveau des types de noms destinés à remplir la fonction syntaxiques de sujet et notamment celle d'objet. Le terme « différentiel » lui – même, qui suppose l'existence d'une paire d'éléments, indique qu'il s'agit d'envisager les deux constituants simultanément et par rapport à la même valeur, ce qui soutient l'idée de la dimension phrastique de la passivation. Nous proposons le cas du verbe *rencontrer*, qui, tout comme les exemples précédents, a fait l'objet de plusieurs discussions dans la bibliographie. Son cas est d'autant plus intéressant à signaler que les discussions dont il fait l'objet relèvent de cadres théoriques différents, mais elles conduisent au même genre de conclusions.

Si les deux constituants du verbe *rencontrer* sont réalisés par des noms d'humains, la passivation est bloquée, en raison du différentiel de participation réduit : **Paul a été rencontré (fortuitement ou non) par un partenaire*. (François, 1998 : 193). La passivation devient possible si le nom objet désigne une autre entité qu'un humain, ce qui augmente le différentiel de participation : *Beaucoup d'obstacles ont été rencontrés dans cette entreprise*. (François, 1998 : 193)

La discussion proposée par P. Blumenthal (Blumenthal, 1998 : 59-60) appuie l'idée que la passivation est fonction de la relation entre le sujet et l'objet et non pas de la nature de chacun de ces constituants pris séparément. Ainsi, ses exemples contenant *rencontrer* semblent contredire dans un premier temps son hypothèse de travail: plus l'objet partage les propriétés d'un sujet syntaxique prototypique, plus il a des chances à assumer le rôle de sujet logique, donc à faire l'objet d'une transformation passive. Dans une telle perspective, la passivation des phrases possédant deux constituants humains devrait aller de soi, mais le comportement de la phrase avec *rencontrer* dément cette hypothèse : **Mon ami a été rencontré hier*. (Blumenthal, 1998 : 59). L'auteur ne discute pas le problème de ce verbe en termes de contribution au développement du procès/ participation, mais du point de vue de l'existence d'un sujet – source antérieure au procès, qui fonctionne en tant que cause de celui – ci. L'explication qu'il fournit rejoint cependant celle de J. François (François, 1998 : 181-201): il ne suffit pas que les deux constituants soient de la même nature, il est surtout nécessaire qu'ils ne soient pas traités de la même façon. Pour l'exemple en question, cette deuxième condition n'est pas remplie, et c'est cette particularité qui bloque la passivation. La preuve en est fournie par l'existence de la formule réciproque *Ils se sont rencontrés.*, qui montre que « *la langue conçoit les personnes qui se rencontrent comme se trouvant sur le même plan temporel.* » (Blumenthal, 1998 : 59).

Dans cette perspective, l'hypothèse de départ formulée par P. Blumenthal n'est nullement infirmée par le verbe *rencontrer* et elle peut être mise en relation avec la théorie du différentiel de participation.

Dans une perspective différente, le même problème est signalé par A. Celle (Celle, 1997 : 147 - 149) dans une discussion concernant la traduction en anglais du verbe *rejoindre*. Ce verbe

possède deux correspondants en français, selon que son sujet est un animé agentif (*leads to*) ou un inanimé non – agentif (*a road*). Le repère extérieur au fonctionnement du français que propose la comparaison avec une autre langue confirme la différence de comportement syntaxique des phrases avec *rejoindre* (tout comme dans le cas de *rencontrer*), ce qui signale l'importance et la nécessité d'une approche simultanée des deux constituants, dans le cadre des rapports sémantiques (et syntaxiques, comme nous l'avons déjà mentionné) des rapports qu'ils entretiennent.

La passivation n'est pas une opération mécanique de permutation, elle repose sur l'existence de relations syntaxiques et sémantiques complexes entre les constituants, un changement minime pouvant fonctionner comme un facteur d'autorisation, ou au contraire, de blocage de la transformation.

La passivation dépasse le niveau du syntagme verbal, elle engage la phrase toute entière. Si les constituants sujet et objet peuvent assumer des fonctions syntaxiques différentes, c'est parce que le sujet et l'objet ont le même statut, l'interchangeabilité des constituants de rang différents étant normalement interdite. A. Abeillé parle à ce sujet de « *structure « plate » de la phrase* ». (Abeillé, 1997b : 9).

3. 3. Le niveau discursif. L'emploi absolu

Bien qu'aucune étude ne fonde la définition de l'objet direct sur l'emploi absolu, ce test est régulièrement mentionné dans la bibliographie et fait également l'objet de nombreuses discussions. L'emploi absolu découle directement du caractère obligatoire du constituant objet : l'absence syntaxique d'un constituant prévu dans la valence du verbe n'entraîne pas l'élimination au niveau sémantique du participant au procès désigné, mais signale tout simplement une asymétrie entre les niveaux syntaxiques et sémantiques de la phrase.

Les problèmes soulevés par l'emploi absolu sont nombreux (types de verbes, types de constituants, types de constructions favorisant l'emploi absolu, typologie des emplois absolus, – Noailly, 1996 : 73-89, Noailly, 1998 b: 130-143, Larjavaara, 2000 : 46-143), mais nous nous arrêtons uniquement sur deux points qui nous semblent éclairants pour notre discussion : le corpus étudié et les facteurs favorisant l'emploi absolu.

Pour ce qui est du corpus discuté dans les études, ce n'est que dans peu de cas que le niveau phrastique s'avère suffisant à rendre compte de l'emploi absolu, comme dans le cas des emplois habituels (Noailly, 1998b : 130-143), dans la plupart des cas l'observation porte au moins sur des séquences textuelles minimales, sinon sur de vrais paragraphes. L'approche de l'emploi absolu dépasse d'ailleurs le niveau purement linguistique, pour se placer au niveau de l'évaluation des connaissances extralinguistiques des usagers de la langue. S'il se manifeste au niveau phrastique, plus exactement au niveau du syntagme verbal, son explication est en échange à chercher au-delà de ce niveau, dans l'environnement textuel et même au niveau des paramètres extralinguistiques : « *Il faut prendre en compte tout le contexte ; le verbe lui-même et le genre de procès qu'il décrit – habituel ou non – ne suffisent guère.* » (Larjavaara, 2000 :133), « *Il n'y a pas de restriction lexicale : tout verbe transitif peut se trouver sans objet dans un emploi générique, si la situation extralinguistique s'y prête.* » (Larjavaara, 2000 :136).

Pour ce qui est des paramètres de l'emploi absolu, la bibliographie propose aussi bien des types de verbes/ types d'objets susceptibles de présenter cet emploi, ainsi que des typologies de constructions syntaxiques favorisant/ autorisant ce fonctionnement. Cependant, si les conditions pour la bonne identification/ récupération du référent non exprimé linguistiquement sont bien remplies, tous les verbes transitifs du français sont susceptibles de

fonctionner sans objet direct : l'emploi absolu est premièrement un phénomène discursif, qui relève de la « *mémoire discursive* ». (Noailly, 1998c :45)

Dans une telle perspective, l'emploi absolu nous semble pouvoir être exploité dans un tout autre domaine que celui de la transitivité : si tous les verbes du français sont susceptibles de présenter ce fonctionnement (dans des contextes précis, évidemment), alors il ne peut pas servir à rendre compte de la transitivité des verbes, mais tout simplement de la pertinence du contexte/co – texte à suppléer l'absence de l'objet et à guider dans l'identification du référent correspondant au constituant qui manque.

L'emploi absolu n'est plus un test de la transitivité, mais tout simplement l'une des diverses manifestations discursives de celle-ci.

3. 4. Les autres tests de la transitivité

Pour ce qui est des autres tests formels de la transitivité (Gaetone, 1998 : 13-20) ils ne font pas l'objet de discussions particulières dans la bibliographie, même si D. Gaetone les considère comme ayant le même degré de pertinence que les tests déjà discutés. Nous souhaitons faire quelques remarques sur deux de ces tests uniquement (la construction causative et la construction « *facile à dire* »), les deux utilisés par L. Melis (2001 : 243-257), l'auteur qui utilise, comme nous l'avons déjà signalé, l'inventaire de tests le plus riche.

Comme nous l'avons déjà affirmé dans la partie concernant la pronominalisation, nous estimons que le domaine d'application de ces tests est beaucoup plus réduit que celui couvert par la définition syntaxique de la transitivité, auquel s'appliquent en échange les trois tests déjà discutés. Tout en souhaitant éviter toute généralisation dangereuse, nous croyons que ces tests concernent uniquement la dimension sémantique de la transitivité : ils ne portent, à notre avis, que sur les constructions possédant comme sujet un constituant qui désigne un humain. Nous rappelons d'ailleurs que le test avec le verbe *faire* est l'un des tests classiques de l'agentivité, les deux tests discutés nous apparaissant comme de simples variantes fonctionnelles de ce test. En rediscutant dans son ouvrage les constructions du type *Nom à Infinitif* et *Adjectif à Infinitif*, D. Gaetone (Gaetone, 1998 : 104) signale d'ailleurs le rapport étroit entre ce test formel et le problème sémantique de l'agentivité : «... *les constructions en question sont limitées non seulement aux verbes transitifs directs, mais aussi aux verbes agentifs.* » (Gaetone, 1998 : 104).

Arrivée à ce point de notre commentaire, nous croyons pouvoir formuler encore une remarque concernant la bibliographie sur l'objet direct/ transitivité. Bien que les définitions sémantiques de la transitivité proposées dans les grammaires appelées traditionnelles soient généralement rejetées, de par leur caractère réducteur et excessivement généralisateur, il semble cependant que la plupart des approches modernes de ce phénomène continuent à travailler sur le même genre de corpus, ce qui peut amener, inévitablement, à des conclusions du même type. Nous signalons que les phrases les plus étudiées sont celles qui possèdent comme sujet des noms d'humains et comme objet des noms d'entités concrètes, d'autres types de noms (pour la fonction objet notamment) étant pris en considération uniquement pour mettre en évidence certains contrastes, mais pas de façon régulière. Malgré l'abondance d'études portant sur ce sujet, un domaine assez important de la transitivité reste malheureusement inabordable pour le moment; A. Celle (Celle, 1997 : 139-172) explore justement l'une des zones d'ombre de la transitivité.

Rien qu'un changement de corpus et le manque de convergence entre ces tests serait pleinement prouvé : les deux tests que nous discutons dans cette partie ne s'appliquent qu'aux phrases ayant comme sujet des constituants humains, puisqu'ils mesurent des paramètres sémantiques qui ne s'appliquent qu'à ce type de constituants.

4. Conclusions :

Les tests classiques de la transitivité ne relèvent pas du même plan de description et ne mesurent pas le même type de paramètres. La hiérarchisation des tests, correspondant à la hiérarchisation des plans révèle la nécessité de plusieurs distinctions à prendre en considération : définition/ description, fonctionnement (paramètre)/ ingrédient de la transitivité.

Nous croyons que la définition de l'objet direct doit reposer uniquement sur le test de la pronominalisation : c'est le seul fonctionnement stable de l'objet, constant à tous les niveaux et n'ayant pas à être modifié par de possibles changements intervenus dans la phrase. Une fois le domaine de la transitivité ainsi délimité, les autres tests servent à en donner la description, avec une discussion complémentaire obligatoire des paramètres de tout type qui la déterminent.

Nous ne souhaitons cependant pas affirmer que la transitivité est un phénomène uniquement discursif, soumis aux variations et aux fluctuations de ce domaine, au contraire. Si toute variation discursive (et même phrastique peut-être) peut finalement être réglée par des réductions successives, c'est parce qu'elle est inscrite et sinon validée au moins autorisée au niveau de la langue. Qu'il s'agisse du verbe ou des types de noms objet et sujet, le premier niveau à prendre en considération est celui du mot-même, que nous avons délibérément, bien qu'injustement, à coup sûr, laissé de côté dans cette discussion, uniquement pour des raisons liées à l'économie de notre travail et au but précis et restreint que nous nous y sommes fixé.

Références bibliographiques :

Abeillé, Anne (1997a). *Fonction ou Position Objet ?*, Le gré des langues, 11 : 8-27

Abeillé, Anne (1997b). *Fonction ou Position Objet ? (II et fin)*, Le gré des langues, 12 : 8-33

Benveniste, Emile (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard

Blinkenberg A (1960). *Le problème de la transitivité en français moderne : essai syntactico-sémantique*. Copenhague : Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab

Blumenthal, Peter (1998). *Le complément peut-il être sujet logique* in *Prédication, assertion, information : Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996*, Studia Romanica Upsaliensia 56, Forsgren, Mats, Jonasson, Kerstin & Kronning, Hans (Eds). Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis : 57-66

Boons, Jean-Pierre (1985). *Préliminaires à la classification des verbes locatifs : les compléments de lieu, leurs critères, leurs valeurs aspectuelles*, Linguistica Investigationes 9, 2 : 95-267

Boons, Jean-Pierre (1987). *La notion sémantique de déplacement dans une classification syntaxique des verbes locatifs*, Langue française, 76 : 5-40

Borillo, Andrée (1998). *L'espace et son expression en français*. Paris : Ophrys

Bortolussi, Bernard (1990). *Objet d'une théorie*, Le gré des langues, 1 : 26-35

- Celle, Agnès (1997). *Quand l'objet est un nom de procès*, Cahiers Charles V, 23 : 139-172
- Creissels, Denis (1995). *Éléments de syntaxe générale*. Paris : Presses Universitaires de France
- Desclès, Jean-Pierre (1998). *Transitivité sémantique, transitivité syntaxique*, in *La transitivité*, Rousseau, André, (Eds). Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion : 161-180
- De Vogue, Sarah (1991). *La transitivité comme question théorique : querelle entre la Théorie des Positions de J.C. Milner et la Théorie des Opérations Prédicatives et Enonciatives d'A. Culioli*, Linx, 24, 37-65
- Duchateau, Jean-Paul (1998). *Critères de la transitivité. Essai de systématisation des critères, indices, tests de la transitivité*, in *La transitivité*, Rousseau, André, (Eds). Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion : 113-129
- François, Jacques (1998). *Théorie multifactorielle de la transitivité, « différentiel de participation » et classes aspectuelles et actanciennes de prédication*, in *La transitivité*, Rousseau, André, (Eds). Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion : 181-201
- Gaatone, David (1998). *L'objet direct comme notion formelle dans la formulation des règles syntaxiques*, in *Les objets : relations grammaticales et rôles sémantiques*, Willems, Dominique & Melis, Ludo (Eds), De Boeck & Larcier, Département Duculot : 13-20
- Gaatone, David (1998). *Le passif en français*. Paris : Duculot
- Groussier, Marie-Line (1997). *Vers une définition de la transitivité en anglais et en français*, Cahiers Charles V, 23 : 199-235
- Gross, Maurice (1969). *Remarques sur la notion d'objet direct en français*, Langue française, 1 : 63-73
- Lagae, Véronique (1998). *En quantitatif : pronom lié à la fonction objet ou à une position ?*, in *Les objets : relations grammaticales et rôles sémantiques*, Willems, Dominique & Melis, Ludo (Eds). De Boeck & Larcier, Département Duculot : 103-113
- Lamiroy, Béatrice (1993). *Pourquoi il y a deux passifs*, Langages, 109 : 53-72
- Larjavaara, Meri (1998). *Sur les variations de la transitivité en français contemporain*, in *Prédication, assertion, information : Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996*, Studia Romanica Upsaliensia 56, Forsgren, Mats, Jonasson, Kerstin & Kronning, Hans (Eds). Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis : 307-315
- Larjavaara, Meri (2000). *Présence ou absence de l'objet : limites du possible en français contemporain*. Helsinki : Academia Scientiarum Fennica
- Lazard, Gilbert (1998). *De la transitivité restreinte à la transitivité généralisée*, in *La transitivité*, Rousseau, André, (Eds). Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion : 55-84

Lemaréchal, Alain (1998). *Théories de la transitivité ou théories de la valence : le problème des applicatifs*, in *La transitivité*, Rousseau, André, (Eds). Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion : 199-218

Melis, Ludo (2001). *Les compléments nominaux des verbes de mouvement intransitifs et la constellation de l'objet*, in *Par monts et par vaux*, Buridant, Claude, Kleiber, Georges & Pellat, Jean – Claude (Eds). Paris : Editions Peeters : 243-257

Noailly, Michèle (1996). *Le vide des choses*, Cahiers de praxématique, 27 : 73-90

Noailly, Michèle (1998a). *Transitivité absolue et type de prédication*, in *Prédication, assertion, information : Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996*, Studia Romanica Upsaliensia 56, Forsgren, Mats, Jonasson, Kerstin & Kronning, Hans (Eds). Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis : 377-384

Noailly, Michèle (1998b). *Emploi absolu, anaphore zéro et transitivité*, in *La transitivité*, Rousseau, André, (Eds). Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion : 127-144

Noailly, Michèle (1998c). *Les traces de l'actant objet dans l'emploi absolu*, in *Les objets : relations grammaticales et rôles sémantiques*, Willems, Dominique & Melis, Ludo (Eds). De Boeck & Larcier, Département Duculot : 39-47

Pino Serrano, Laura (2000). *Le complément d'objet direct en français : problèmes de définition et de représentation*, Actes du XXII-ème Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Bruxelles, 1998, Bruxelles : Niemeyer : 411-417

Riegel, Martin, Pellat, Jean-Christophe, Rioul, René (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France

Rothemberg, Mira (1974). *Les verbes à la fois transitifs et intransitifs en français contemporain*. Paris : Mouton, The Hague

Rousseau, André (1998). *La double transitivité existe-t-elle ? Réflexions sur la nature de la transitivité*, in *La transitivité*, Rousseau, André, (Eds). Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion : 85-112

Ruwet, Nicholas (1993). *Les verbes dits psychologiques : trois théories et quelques questions*, Recherches linguistiques de Vincennes, 22, 95-124

Ruwet, Nicholas (1994). *Etre ou ne pas être un verbe de sentiment*, Langue française, 103 : 45-55

Ruwet, Nicholas (1995). *Les verbes de sentiment peuvent-ils être agentifs ?*, Langue française, 105 : 28-39

Vassant, Annette (1994). *Le complément d'objet direct : essai d'étude syntaxique et sémantique*, Le gré des langues, 7 : 22-47

Willems, Dominique (1981). *Syntaxe, lexique et sémantique. Les constructions verbales*. Gent : Rijksuniversiteit te Gent

Willems, Dominique, Melis, Ludo, (1998). *Introduction*. in *Les objets : relations grammaticales et rôles sémantiques*, Willems, Dominique & Melis, Ludo (Eds.), De Boeck & Larcier, Département Duculot : 5-10

Wilmet, Marc (1997). *Grammaire critique du Français*. Paris : Duculot

Yannick Mathieu, Yvette (2000). *Les verbes de sentiment. De l'analyse linguistique au traitement automatique*. Paris : CNRS Editions